



Autour de la nouvelle criée, un pôle d'activités liées à la mer. (Photo : R. Colin)

Les terrains défrichés, notamment à la Normed, font l'objet d'un programme de «préverdissage». Il s'agit de les "végétaliser" (gazon et plantations) pour les préserver dans l'attente d'une utilisation. Le préverdissage améliore aussi la qualité de l'environnement et du décor urbain. Enfin, il rend plus agréables les nouvelles voies qui sont créées, les transformant en véritables «mails».



(Photo : Agur)

Parlons finances

Vous l'aurez compris, l'opération Neptune concerne aussi bien des travaux de défrichage, de voirie ou de paysagement, que la construction d'équipements... A chacun de ces aspects correspondent des financements différents. Mais, dans tous les cas, la priorité est à la recherche de concours extérieurs avant tout engagement de dépenses.

Pour ce qui est des infrastructures - démolitions, ponts, quais, voirie - la Communauté Urbaine, qui en est le maître d'ouvrage, ne participe que de façon minoritaire à leur financement. L'Europe, pour une part importante, l'Etat, la Région ou d'autres institutions en assurent l'essentiel dans le cadre de leurs différents programmes (Contrat d'Agglomération, Renaval, Resider...).

Les équipements publics sont eux financés par leurs différents maîtres d'ouvrage, toujours avec d'importantes subventions : la Communauté Urbaine pour la Maison de la recherche sur l'environnement industriel, la Ville de Dunkerque pour la criée, la Région pour le Centre de formation des apprentis, le Port Autonome pour la gare maritime, le SILE pour le centre d'entraînement à la voile, le Syndicat mixte Neptune pour le Port de plaisance... ont ainsi bénéficié de nombreux financements extérieurs (Europe, Etat, Région...).

Rappelons aussi que Neptune se réalise progressivement, et donc que ses financements sont étalés dans le temps.

La nouvelle criée (architectes : Dubus et Richez) illustre la vocation maritime de Dunkerque. (Photo : M. Langrand)

Parcourons maintenant le quai Freycinet. Il sera recalibré pour assurer le lien avec la place de l'Yser et protéger l'accès des étudiants aux équipements universitaires. Plus loin, au rond-point du Port Autonome, une première opération de bureaux va voir le jour : «Les Trois-Ponts». Le Port a d'ailleurs prévu, tout comme la Direction départementale de l'équipement (DDE), de s'y installer. Cette opération privée de la «COFRACIB Nord» représentera à terme (c'est une première tranche de 4 000 mètres carrés qui démarre) un tiers

des bureaux envisagés sur 10 ans.

Profitant de ce chantier, et pour ne pas avoir à intervenir à deux reprises, la rue L'Hermitte fera l'objet de travaux de réseau et de voirie, puis d'un traitement paysager (arbres, éclairage...) en cours d'étude, mais toujours dans l'esprit «Citadelle».

Empruntons le pont de la Bataille du Texel et arrêtons-nous quai des Américains. A l'emplacement de l'ancienne criée, «MARGINAN Immobilier» conduit une opéra-

tion de logements privés : «Les portes d'Albion». Les 40 premiers appartements (sur un total de 140 à 180) devraient être achevés en 1997. Juste derrière, c'est cette fois la SA d'HLM 62-59 qui engagera une première tranche de 50 logements en location, types 2 et 3, sur un total de 150 à 200. Enfin, un peu plus loin, rue du Maréchal Leclerc, derrière le nouveau Centre de formation des apprentis, les «Maisons DEBBE» vont réaliser 16 maisons individuelles en accession à la propriété, types 3 et 4. Les six premières seront achevées à la fin de l'année. A cette occasion, la rue Leclerc sera "repaysagée". L'ensemble de ces logements représentera à terme la totalité du programme prévu sur 10 ans.

Traversons enfin le site Normed vers le nord : un bâtiment nouveau venu voisine désormais avec le pilotage, le centre régional de voile, le port de plaisance : c'est la nou-

velle criée. Rendue indispensable par de nouvelles contraintes techniques de sécurité et d'hygiène, elle est en service depuis la fin de l'année dernière.

Ce secteur, c'est celui de la ZAC du Grand Large (qui va prochainement faire l'objet d'une enquête publique avant sa création définitive). Sa vocation est d'accueillir les

activités économiques ou de loisirs liées à la mer. Le traitement paysager et de voirie de ses abords est en cours d'achèvement, des garde-corps et des protections seront installés autour du centre de voile et du port de plaisance et l'éclairage de la rue Militaire sera réalisé : tout est en place, là aussi, pour de nouvelles implantations.



«Les Trois-Ponts», une première opération privée sur Neptune (architecte : Carlier).

